

**Preuve du
livre numérique**

ALBERT CARNOY
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

**ORIGINES
DES
NOMS DE FAMILLES
EN
BELGIQUE**

1953
EDITIONS "UNIVERSITAS"
LOUVAIN - 29, RUE DES RÉCOLLETS

Version numérique 2021

K. Mertens, red.

Studium Generale vzw-asbl

ALBERT CARNOY
Professeur à l'Université de Louvain.



ORIGINES
DES
NOMS DE FAMILLES
EN
BELGIQUE



1953
EDITIONS UNIVERSITAS
LOUVAIN — 29, RUE DES RECOLLETS

Table des Matières

	<i>Pages</i>
Avant-Propos	5
Introduction et Bibliographie	9
Historique du sujet	14
Noms sémitiques	19
» grecs	23
» latins	27
» celtiques	31
» germaniques	33
Principaux radicaux germaniques	49
Hypocoristiques »	58
Diminutifs »	62
Patronymes »	68
Métronymes »	72
Patronymes à suffixes	74
Patronymes et Hypocoristiques romans	77
avec particule	77
suffixe <i>-ellus</i>	79
» <i>-ittus</i>	82
» <i>-ottus</i>	86
» <i>-inus</i>	88
» <i>-on</i>	90
» <i>-son</i>	92
» <i>-oul</i>	94
» <i>-ard</i>	95
» <i>-quin</i>	97
apocopes et aphérèses	100

Noms d'origine :

avec particule	103
sans »	108
noms de hameaux	112
» rivières	121
» peuples	122
noms étrangers	123
homonymie	129
noms communs de lieux	132
végétation	157

Situations sociales :

classes	172
fonctions	178
santé publique	181
finances	181
armée	185
église	192
famille	197

Professions	200
Aspect physique	230
Sobriquets	240
Composés	250
Composés avec <i>-man</i>	255
Zoosémie (animaux)	260
Métonymies	270
Métaphores	274
Romanisations et Flamandisations	276
Latinisations	282
Noms étrangers	284
» romanesques	288
» d'enfants trouvés	289
Conclusion	291

AVANT-PROPOS

Comme il est dit dans l'introduction de ce petit volume, ce dernier n'a nullement la prétention de constituer l'ouvrage de base, définitif, sur les noms de familles en Belgique.

Sur divers points, les recherches des généalogistes, des archivistes, des folkloristes, des onomatologues, serviront encore à apporter bien des précisions et des rectifications. En attendant que leurs efforts aient lentement enrichi notre documentation, il semble que le public intellectuel, dont l'intérêt se dirige de plus en plus, à notre époque, vers les questions d'origines, ait droit chez nous, comme en d'autres pays, à posséder un ouvrage maniable exposant brièvement les divers aspects de l'antroponymie tant néerlandaise que romane et permettant de découvrir aisément l'étymologie d'un très grand nombre de noms de familles (*être complet serait en ce moment impossible*). Notre *index* a pour but de procurer les avantages qu'offre un *dictionnaire* tout en permettant de placer un nom dans son « milieu », c'est-à-dire dans la catégorie à laquelle il appartient et où il reçoit son explication en même temps que les dénominations analogues.

Ce volume est, donc, essentiellement une « introduction » dans le sujet. Certaines explications paraîtront, par conséquent, superflues aux spécialistes qui, en revanche, parmi les exemples cités, trouveront de nombreuses étymologies nouvelles.

Dans ce domaine où l'on doit encore faire œuvre de pionnier et où l'on touche à tant de *realia* et de formes dialectales, la critique trouvera certes matière à s'exercer. Si elle est juste et constructive, nous lui serons reconnaissants des mises au point qu'elle permettra.

LES NOMS DE FAMILLES EN BELGIQUE

ESQUISSE ANTHROPONYMIQUE

Parmi les sciences dites « morales », la linguistique jouit de plusieurs privilèges.

Elle déborde sur le domaine de plusieurs autres disciplines : la phonétique est presque de la physiologie, la linguistique générale pénètre en plein dans la psychologie, la grammaire historique et la grammaire comparée s'allient avec l'histoire, le proto-histoire, l'ethnographie, l'anthropologie, etc., pour nous aider à remonter aux origines de notre civilisation. L'étude des langues, enfin, s'encastre aisément dans le groupe des sciences sociologiques. Ce dernier aspect apparaît spécialement dans l'onomastique qui s'occupe des noms propres.

Longtemps, ce chapitre de la linguistique fut négligé des savants. Ceux-ci avaient tant à faire dans le vaste domaine de la grammaire comparée ! Aussi les amateurs pouvaient-ils, jusqu'il y a environ cinquante ans, s'en donner encore à cœur joie et faire montre de leur ingéniosité pour analyser et interpréter les noms des lieux et ceux des personnes, et satisfaire, à leur manière, la curiosité bien naturelle qui pousse un chacun à voir clair dans la signification de son propre nom et de celui de ses amis.

Pareil désir est certes légitime, pourvu que l'on ne se méprenne point sur la portée des solutions à obtenir.

Trop de gens, aujourd'hui encore, pensent, sérieusement ou vaguement, que la signification d'un nom peut avoir quelque rapport avec la nature de celui qui le porte. Ils sont prêts à se réjouir d'apprendre que leur nom fait allusion à de flatteuses caractéristiques et s'irritent plus aisément encore en entendant dire qu'ils sont désignés par des termes qui ont une étymologie vilaine ou dépréciante.

Que les lecteurs de cet ouvrage déposent, dès l'abord, toute préoccupation de ce genre ! Qu'ils soient bien persuadés que quoi qu'en disent les petits journaux du dimanche, le caractère ne peut pas plus se révéler par le nom qu'on porte que par l'astre qui a présidé à la naissance ! Qu'on n'oublie jamais, d'autre part que si l'on est affublé d'une dénomination qui eut, un jour, un sens peu flatteur, ce jour est bien loin de nous et qu'aucune hérédité ne peut se transmettre à pareille distance !

Semblables idées s'allient, du reste, mal avec la nature du nom propre.

Tandis que ce qu'on appelle le « nom commun » correspond à un concept susceptible de définition (table, chien, route, bois, juste, méchant, etc.), le nom propre n'est plus qu'une étiquette désignant un individu, non par ses caractéristiques, mais par son appartenance à une famille et d'après des usages sociaux ou des règles juridiques. Il situe et ne détermine pas. Ceci est vrai même si à l'origine, souvent il y eut un lien naturel entre un nom et l'une ou l'autre caractéristique de l'individu (son comportement, sa profession, son aspect, etc.). Ce rapport s'efface, en effet, rapidement. Un personnage appelé *Lejeune* quand il frappait par son jeune âge dans le milieu où il agissait, continuera à s'appeler ainsi, sans étonner où gêner personne, lorsqu'il aura des cheveux blancs. Souvent, sa progéniture héritera du surnom, parce que ce procédé instinctif sert aux gens de l'endroit à montrer la filiation et indéfiniment ce nom, devenu vide de sens, continuera à distinguer à l'état civil et dans la pratique de la vie, de nombreuses générations qui auront le plus souvent perdu jusqu'à la notion de leur antique relation avec quelqu'un qui, vers 1400, fut remarqué par son jeune âge. Rares mêmes seront les occasions, où par suite de quelque circonstance (un jeu de mots, par exemple) la relation entre le nom *Lejeune* et l'adjectif : *jeune* sera sentie par ceux qui en font usage.

C'est précisément cette « cristallisation » du nom devenu étiquette individuelle et moyen de classement qui, en le détachant de la langue vivante, donne une raison d'être aux recherches anthroponymiques. Si tout le monde s'appelait *Lejeune*, *Le-doux*, *Couvreur*, *Liégeois*, l'onomastique n'aurait plus qu'à dé-

terminer les dates où les surnoms de ce genre se sont formés et faire quelques remarques sur la psychologie populaire qui les a engendrés. Mais les anthroponymes comme les toponymes en se fixant une fois pour toutes ont donné une perpétuation anormale à des termes que la langue dans son incessante évolution a rejetés ou transformés. Ils ont conservé aussi les traces de coutumes et de situations aujourd'hui disparues. Ils donnent une survie extraordinaire à des dénominations datant de lointaines époques (p. ex. les vieux noms germaniques) et dont l'interprétation est devenue souvent un problème.

Au début de ce siècle parurent les premiers essais scientifiques d'onomatologie. Ils portaient, toutefois, principalement sur les noms de lieux. En Belgique, ce fut le cas, notamment de nos propres études sur les toponymes des environs de Bruxelles et de Louvain, qui aboutirent en 1939 à notre *Dictionnaire Etymologique des Noms des Communes de Belgique* ⁽¹⁾, où nos recherches personnelles furent complétées notamment par celles des Vannerus, des Vincent, des Mansion et de l'école du Professeur Van de Wijer.

Aucun important ouvrage de caractère général n'a, toutefois, paru jusqu'ici sur les noms de personnes en Belgique. C'est dire que le moment n'est pas encore venu pour entreprendre un travail d'ensemble du genre du dictionnaire toponymique auquel nous venons de faire allusion. C'est d'autant plus vrai qu'une vaste enquête se prépare lentement en se basant sur les documents fournis par les derniers recensements.

Les études de MM. DAUZAT et LEBEL, en France, prouvent, toutefois, que sans attendre la fin de ces longues recherches, il est possible et même désirable de munir le public belge, tant flamand que wallon, d'une introduction à l'onomastique de nos noms de famille, ne fût-ce que pour mettre un frein aux fantaisies des amateurs et satisfaire une saine curiosité du public.

LEBEL nous a fourni un opuscule de très bon aloi : *Les Noms de Personnes en France* (Presses Univ. de France, 1946) où

(1) Réédité en 1949 sous le titre : *Origines des Noms des Communes de Belgique ainsi que des principaux hameaux et rivières.*